

Les aidants et les mesures de protection juridique

Assurer le rôle de tuteur ou de curateur de son proche n'est pas anodin pour les aidants : cette responsabilité engendre de nombreuses conséquences, tant juridiques que relationnelles. Pour que les aidants s'engagent de façon éclairée dans ce rôle, ils doivent être informés par des professionnels connaissant le cadre juridique relatif à la protection des majeurs, saisissant les enjeux éthiques qui s'y rattachent et en capacité de les orienter vers les différentes alternatives possibles, particulièrement lorsqu'ils font face à des situations de crise.

OBJECTIFS

- Disposer de connaissances actualisées sur le régime juridique de protection des majeurs
- Appréhender les enjeux et les conséquences de ces mesures pour les personnes en difficulté de vie et les proches aidants
- Etre en capacité de :
 - Informer les aidants sur l'ensemble des voies possibles
 - Accompagner les aidants dans le repérage des solutions les plus adaptées à leur situation et à celle de leur proche

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travail sur les représentations
- Travail en ateliers
- Mises en situation et jeux de rôles

EVALUATION DE LA FORMATION

- Questionnaire de satisfaction
- Auto-évaluation

FORMATEUR

Docteur en droit et médiatrice familiale

CONTENU

Repères sur la protection juridique des majeurs

- Notion de personne juridique
- Les mesures de protection juridique
- Les acteurs de la protection juridique
- Protection juridique et signalement

Les aidants dans le cadre législatif et juridique

- Le proche aidant, acteur principal de la loi du 5 mars 2007
- Les conséquences de la filiation et de l'union

Les aidants et les mesures de protection juridique en pratique

- Le phénomène d'autocontrainte des aidants
- État des lieux des pratiques professionnelles
- Les conséquences d'une protection juridique mal adaptée
- Les alternatives possibles à la protection juridique

L'orientation des aidants face aux mesures de protection juridique

- L'analyse de la situation de l'aidant et de son proche
- La co-construction d'une réponse adaptée et circonstanciée

NOUVEAU !
FORMATION
DISPONIBLE À
DISTANCE !

PUBLIC



Professionnels assurant des missions d'accompagnement individuel des aidants (information, évaluation, orientation, soutien, soins etc.)

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS



Formation proposée en présentiel (12 personnes maximum) ou en distanciel (8 personnes maximum)

DURÉE



2 jours (7h par jour de formation)



PREREQUIS

Aucun



CALENDRIER

En inter : dates sur www.aidants.fr
En intra : nous contacter



TARIFS

Nous contacter



Pour l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap : nous contacter